



Procès-verbal
du Conseil Municipal
N°4 /2026

Séance du mardi 5 mai 2026 20:00 à la Mairie de Caubiac

Quorum : 6

Membres présents :

Eva CAMPOS, Cyril CAILHOL, Sabrina HUBERT, Thierry JULIAN, Thomas MOUILLEFARINE, Elodie POLLINI , Axel SAEZ, Jean-Yves VERNIN, Nastasia YAICI

Membres excusés et représentés par pouvoir : Amandine BEGUIN

Membres Absents :

Pierre François BEDRINES

Président de séance : Jean-Yves VERNIN

Secrétaire de séance : Thomas MOUILLEFARINE

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Approbation du procès-verbal de la séance CONSEIL N°3/2026 du 07/04/2026	
2	Logements locatifs : Contentieux	
3	Logements locatifs : travaux	
4	Choix de devis	
5	Commission communale des impôts Directs (CCID)	
6	Commission intercommunale des impôts directs (CIID)	
7	Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)	
8	Renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales	
9	Désignation d'un référent numérique	
10	Désignation d'un délégué à la protection des données auprès de la CNIL	
11	Droit à la formation des élus ayant une délégation	
12	Activités des commissions municipales	
13	Organisation de la cérémonie 8 Mai	
14	Information sur la réunion du SIVS du 24/04/2026	Mme Nastasia YAICI
15	Gazette	
16	Communication générale et interne des différentes commissions	Mme Amandine BEGUIN

1 - Approbation du procès-verbal de la séance CONSEIL N°3/2026 du 07/04/2026 après complément.

2 – Logements locatifs : Contentieux

Monsieur le Maire explique les contentieux des logements locatifs, suite au courrier réponse de l'ATD31 et de Groupama protection juridique.

Pour le cas du locataire de **l'appartement N°3** : retour de la CAF donc paiement à jour, il faudra refaire un bail et demander au locataire l'attestation d'assurance Responsabilité civile pour l'année 2026.

Pour le cas du locataire de **l'appartement N°5** (débiteur de 26 000 € environ) la procédure du non renouvellement de bail a été déposée par voie d'huissier comme convenu (sortie au 31 octobre 2026 en principe).

Monsieur SAEZ conseiller en charge des locations des bâtiments communaux se renseigne pour connaître les leviers que le locataire pourrait utiliser pour ne pas quitter le logement.

3 - Logements locatifs : travaux

Discussion entre les élus sur les différents travaux à effectuer dans les logements ainsi que le coût de ces travaux. Les devis étant anciens, l'hypothèse de la hausse des prix des matériaux et donc de l'augmentation des coûts des travaux est émise.

4 - Choix de devis

- Devis d'un montant de 288 € TTC de **BuroConseil** pour la tablette du maire validé le 22/4/2026 : le Conseil a acté l'achat de la tablette qui sert à simplifier la gestion des documents et courriels au quotidien.
- Pour la réparation des antennes TV la mairie a obtenu 1 devis et Mme YAICI appellera 2 autres réparateurs pour comparer les prix.

5 - Commission communale des impôts directs (CCID) : délibération N°35/2026

Le Conseil municipal a établi une **liste de 24 personnes** pour participer à la commission des communales des impôts directs.

6 - Commission intercommunale des impôts directs (CIID) :

Monsieur SAEZ Axel et Mme POLLINI se sont proposés pour être commissaires au sein de la Commission intercommunale des impôts directs

7 - Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : délibération N°36/2026

Une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges a été créée entre la communauté de communes des Hauts Tolosans et ses communes membres.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées. **Chaque conseil municipal dispose d'un représentant.**

La CLECT a pour mission d'évaluer les transferts de charges entre les communes et l'intercommunalité. Elle rend ses conclusions lors de chaque transfert de charges et joue un rôle essentiel dans la détermination des attributions de compensation.

Il appartient au conseil municipal de désigner **le représentant de la commune de Caubiac au sein de cette commission.**

Monsieur le Maire se propose pour représenter la commune de Caubiac.

8 - Renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales :

La commission de contrôle des listes électorales doit être renouvelée après chaque renouvellement intégral du conseil municipal, pour une **durée de six ans**.

La composition de la commission de contrôle dans les communes comptant une seule liste siégeant au conseil municipal est réduite à **3 membres titulaires + 3 membres suppléants** :

Après discussions, les membres du conseil proposent :

- Les titulaire et suppléant représentant **le Conseil Municipal** étant Axel SAEZ + Nastasia YAICI
- La déléguée de **l'administration** Mme CABIROL + un suppléant ?
- Les déléguées du **tribunal judiciaire** Mme POLLINI Elodie + Mme BEGUIN Amandine

9 – Désignation d'un référent numérique pour la Commune : délibération N°37/2026

Mr CAILHOL s'est proposé pour être le référent numérique pour la commune de Caubiac

Ce dernier sera chargé de suivre les relations entre le syndicat **Haute-Garonne Numérique** et la commune, aussi bien en ce qui concerne la fibre optique (nouveaux habitants, incidents réseau...) que le décommissionnement du réseau cuivre.

Il sera directement en contact avec les équipes et plus particulièrement avec les techniciens de terrain, afin de suivre concrètement les dossiers qui seront soumis. Il pourra également servir d'interface pour les habitantes et habitants qui vous solliciteraient sur les sujets numériques, et plus particulièrement sur celui de la fibre optique.

10 - Désignation d'un délégué à la protection des données auprès de la CNIL : délibération N°38/2026

Monsieur **le Maire** se propose pour être le délégué à la protection des données auprès de **la CNIL**

11 - Droit à la formation des élus ayant une délégation : délibération N°26/2026

Lecture est faite du modèle de délibération à compléter.

Le Conseil décide d'inscrire au budget principal une enveloppe annuelle égale à 2% pour la formation des élus ayant une délégation.

12 - Activités des commissions municipales : point de synthèse

Monsieur le Maire énumère les actions importantes et prioritaires à entreprendre pour les commissions communales.

Par exemple :

1. Organiser une réunion avec les associations
2. Faire le point des propriétés communales en vue d'une création d'une aire de jeux pour les jeunes caubiacaïs
3. Fleurissement du village
4. Ouverture et /ou entretien des chemins communaux

Les élus discutent des projets qui correspondent à leurs commissions.

13 - Organisation de la cérémonie 8 Mai : qui fait quoi ?

Mr JULIAN récupérera la gerbe de fleurs ainsi que les pizzas pour la cérémonie.

Mme YAICI s'occupera de prendre des boissons.

Il a été demandé à l'agent communal de nettoyer le monument aux morts et d'installer les tables pour l'apéritif dans la salle des fêtes.

14 - Information sur le conseil syndical du SIVS du 24/04/2026 : point de synthèse par Mme YAICI.

Monsieur BARBREAU, Maire du Grès, a été élu président du SIVS.

1^{er} vice-président a été élue Mme OUDIN

2^{eme} vice-président a été élu Mr BOUSSAROT

3^{eme} vice-président a été élu Mr BARCELLINI

15 - Gazette

La commission communication s'est organisée pour mettre en place la Gazette de Caubiac.

Une autorisation de publication de l'Etat civil a été créée et imprimée pour pouvoir publier les naissances, les mariages et les décès de la Commune.

Cette autorisation devra être signée par les intéressés en vue de la publication communale dans la Gazette.

16 - Communication générale et interne des différentes commissions : point de Mme BEGUIN : absente de la séance.

Questions diverses rajoutées :

- Une mise à jour du plan de sauvegarde sera proposée et soumise à l'accord des conseillers.
- La mise à jour des coordonnées d'alerte à l'attention de la Préfecture a été effectuée et les élus concernés sont, Mr VERNIN, Mme YAICI, Mr JULIAN et Mme HUBERT.

Fin de la séance à 22h15.

Le Secrétaire de séance,
Thomas MOUILLEFARINE

Fait à ,
Le 18/05/2026 ,
le Maire, Jean-Yves VERNIN

